

sous une administration qui s'est montrée parfaitement incapable d'y mettre fin. Voilà dans quelle mesure la situation était normale.

M. MacDougall: Puis-je poser une question à l'honorable député?

M. Fleming: Je prie de député d'attendre à plus tard.

Aujourd'hui nous avons eu la déclaration du premier ministre (M. St-Laurent). Enfin, nous avons poussé le premier ministre à participer au débat. Enfin! Tout semblait indiquer qu'il lui répugnait d'y participer. Il a dit que n'eussent été certaines déclarations de l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) il n'aurait pas participé au débat. Eh bien, pourquoi pas? Le débat est-il si peu important que le premier ministre croit s'abaisser en y participant?

Je dis que nous devrions féliciter l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre, si c'est lui qui a, dirions-nous, entraîné le premier ministre dans ce débat. Je suppose, monsieur l'Orateur, que la répugnance que le premier ministre éprouvait à y participer fait partie de la tactique du Gouvernement qui est de jeter du discrédit sur le rapport et d'y faire voir quelque chose de très peu d'importance, quelque chose de négligeable.

Deux points principaux ressortent des débats qui ont eu lieu autour du rapport Currie, et l'un et l'autre, à mon avis, sont de la plus haute importance du point de vue du parlement canadien. Le premier a trait à l'importance du rapport; le second, à la responsabilité.

Pour ce qui est de l'importance du rapport, la confusion du Gouvernement a été portée à son comble lorsque le ministre de la Défense nationale (M. Claxton) a dit, il y a deux jours, en parlant du rapport, "cet important document". Enfin, nous avons un ministre affirmant que ce document est important. Il s'agissait du rapport que d'autres membres du cabinet, y compris le ministre suppléant de la Défense nationale, qualifiaient de relativement peu important. Enfin, le ministre de la Défense nationale a rectifié ce qu'a dit le ministre qui remplissait ses fonctions en son absence, et qui avait parlé du contenu du rapport comme s'il se fût agi d'une question relativement peu importante.

Et puis, le ministre de la Défense nationale disait ici même, il y a deux jours,—et fort à propos,—qu'il tenait à ce que personne n'allât croire que, selon lui, les événements de Petawawa n'étaient pas sérieux. Il y a peut-être là une confession prudente, mais enfin, cela fait tout de même un ministre qui semble dire que c'est grave, qui affirme que le rapport Currie est un rapport important, alors que d'autres ministres ont affirmé précisément le

contraire. En second lieu, voici que le ministre admet que ce qui s'est passé à Petawawa est sérieux, et cela après que d'autres ministres ont prétendu qu'il s'agissait là d'une affaire sans grande importance.

Mais cette confession du ministre de la Défense nationale, en somme, était bien inutile puisque le pays sait fort bien quelle importance il faut attacher à cette affaire. Le pays a vu dans le rapport Currie un document fort important et apprécie comme il convient l'énormité des scandales qui y sont exposés. J'affirme pour ma part qu'il n'y a pas de dénégations, pas de propagande, pas de cajoleries de la part des ministres ou des amis du Gouvernement qui puissent diminuer la gravité du rapport. Il révèle le pire scandale dans l'administration du pays depuis celui de la Beauharnois il y a vingt ans.

Ne vous y trompez pas, cette histoire a scandalisé la population canadienne. La conscience des Canadiens en est bouleversée.

L'autre question, disais-je, a trait à la responsabilité. A cet égard, permettez que je me reporte à une déclaration que le premier ministre a faite lorsqu'il a dit au cours du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, le 24 novembre, au sujet des incendies, vols et prodigalités du ministère de la Défense nationale, ce qui suit:

On fait grand état des incidents regrettables relatifs aux vols qui ont été commis dans les camps, aux incendies qui se sont déclarés dans les camps et à d'autres incidents de cette nature. Tout cela est déplorable; mais a-t-on jamais songé à tenir les présidents de banques responsables de ce que la bande de Boyd ait enfoncé les banques et y ait volé? Quelqu'un a-t-il voulu tenir responsable un des principaux dirigeants de la Banque de Nouvelle-Écosse de ce que, ainsi qu'on l'a rapporté, cette banque a été frustrée d'un montant de \$250,000 récemment?

Monsieur l'Orateur, ces paroles ont été prononcées, il va sans dire, avant que le rapport Currie eût été présenté au Gouvernement. Mais elles se rapportaient à une question tout à fait comparable à celle qui nous occupe présentement, et le premier ministre prenait grand soin, en public, de se laver les mains de toute responsabilité personnelle ou gouvernementale, en matière d'incendies, de vols et de prodigalités imputables au ministère de la Défense nationale.

Tel a été le ton qu'on a donné au débat, jusqu'à voici deux jours. Le premier ministre a refusé de reconnaître la responsabilité du Gouvernement, bien que l'institution qui nous groupe en ce moment doive son existence et sa dignité à ceci, que le Parlement attend du Gouvernement, pris collectivement, qu'il se tienne responsable de ce qui se passe dans les services de l'État confiés aux soins de ministres.